

TL.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-175 du 21 Mai 1996

portant nomination de Monsieur  
Christophe OKOU en qualité de Direc-  
teur de Cabinet du Ministère de la  
Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°91-218 du 25 Septembre 1991 portant composition des cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- Sur Proposition du Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 Mai 1996

SECRET :

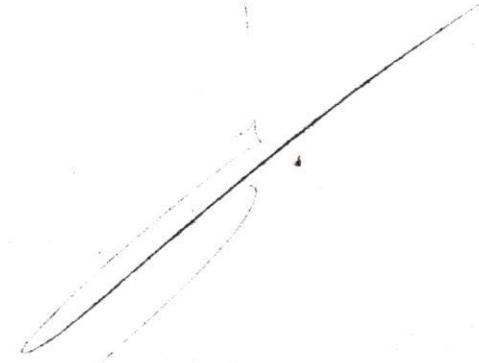
Article 1er. - Monsieur Christophe OKOU est nommé Directeur de Cabinet du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

.../...

Article 2. - Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

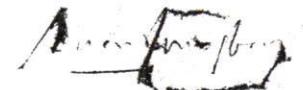
Fait à COTONOU, le 21 Mai 1996

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU. -

Le Premier Ministre, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et des Relations avec les Institutions ;



Maître Adrien HOUNGBEDJI. -

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH. -

Le Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs,



Damien ALAHASSA. -

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM-MJSL-MF 12 Autres Ministères 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 Intéressé 1 JO 1.-